

## **Procès-Verbal du Conseil Municipal Du 7 avril 2023**

Séance du 7 avril 2023 - Ouverture de séance à 20h50.

Étaient présents : Martine BESSIERE (Président), Frédéric BECAMEL, Laurence LAURENT, Pierre BOULDOIRES, Christophe CLAMENS, Jennifer GASC, Sébastien LAURENT, Martine BATUT.

Absents : Pierre VAYSSADE, a donné pouvoir à Martine BATUT.  
Christiane LUTRAND, a donné pouvoir à Pierre BOULDOIRES.

Secrétaire de séance : Frédéric BECAMEL.

### **1°) Lecture du procès-verbal de la séance du 24/02/2023 :**

Approbation à l'unanimité.

**2°) Affectation des résultats 2022 au budget 2023 du budget de la Commune :** Résultat 2022 : 22 773.49 € - Excédent antérieur : 159 412.90 €. Il convient d'affecter 36 637.40 € à l'investissement et le solde de 145 548.99 € au fonctionnement, au budget 2023. Approbation à l'unanimité des membres présents.

**3°) Vote des taxes :** Le Conseil Municipal a validé le maintien des taux des taxes foncières bâties (39.20), non-bâties (80.60) et taxes d'habitation (10.17) pour l'année 2023 du fait de la revalorisation des bases d'imposition. Approbation par à l'unanimité.

**4°) Vote pour le versement d'une subvention au budget lotissement :** Afin de permettre l'équilibre du budget lotissement : montant prévu en fonctionnement : 18 896.96 €. Approbation à l'unanimité des membres présents.

**5°) Vote des subventions aux associations :** Subventions versées aux associations pour un montant total de 3 500 €. Frédéric BECAMEL ne participe pas au vote de la subvention pour l'ACCA de Curières et Martine BATUT ne participe pas au vote de la subvention pour les SAJE. Approbation à l'unanimité des membres présents.

### **6°) Vote du budget primitif de la Commune :**

- ❖ Budget communal : 569 839.79 €
  - ◆ Fonctionnement : 453 789.99 €
  - ◆ Investissement : 116 049.80 €

Approbation à l'unanimité des membres présents.

### **7°) Affectation des résultats 2022 au budget 2023 du budget Assainissement :**

Résultat 2022 : 2 464.90€. Excédent antérieur : 1 787.27€. Il convient d'affecter la somme de 4 252.17 € au budget 2023. Approbation à l'unanimité des membres présents.

### **8°) Vote du budget primitif de l'Assainissement :**

- ❖ Budget assainissement : 53 299.98 €
  - ◆ Exploitation : 24 817.64 €
  - ◆ Investissement : 28 482.34 €

Approbation à l'unanimité des membres présents.

### **9°) Vote du budget primitif du Lotissement :**

- ❖ Budget lotissement : 326 447.95 €

◆ Fonctionnement : 160 863.39 €

◆ Investissement : 165 584.56 €

Approbation à l'unanimité des membres présents.

**10°) Etat d'assiette des coupes de l'année 2023 – Forêt sectionale de la Roquette :**

Vote à l'unanimité.

Prix fixé pour la vente de bois : P1a et P1b = 15€/m<sup>3</sup> – P7 = 20€/m<sup>3</sup> – P5 = 18€/m<sup>3</sup>.

**11°) Questions diverses :**

- ❖ *Un courrier va être envoyé M. POUJOULA concernant les parcelles de biens de section au lieu-dit La Boriette en vue d'évacuer les déchets (délai de 1 mois, avant action de la Mairie, si besoin en justice).*

La séance est levée à 23h00.